Sixième Année. --- N° 435. 1 P.T. le Numéro Jeudi, 19 Juillet 1883.

LE BOSPHORE EGYPTIEN

JOURNAL QUOTIDIEN DU CAIRE ET DE PORT-SAID

Directeur Politique	ABONNEMENTS	BUREAU	INSERTIONS	Directeur Administratif
P. Giraud RÉDACTEUR EN CHEF	EGYPTE, un an . . . . . 60 Fr. ETRANGER, » » . . . . . 75 »	Imprimerie J. Serrière Rue de l'Ancien Tribunal au Caire	ANNONCES. . . . 50 centimes la ligne. RECLAMES. . . . 2 francs »	J. Serrière PROPRIETAIRE GÉRANT

Par décisions de la Cour d'Appel et des Tribunaux de 1re Instance du Caire et d'Alexandrie, le *Bosphore Egyptien* a été désigné pour la publication des annonces et avis Judiciaires.

CHANCELLERIE du CONSULAT de FRANCE
AU CAIRE

Dans les ports français de la Méditerranée, les navires suspects, c'est à dire ceux provenant des Indes, de l'Egypte, de Malte et de Chypre, sont soumis à une quarantaine de 7 jours pour les personnes. Le déchargement sanitaire du navire et la désinfection sont obligatoires.

Si le navire est reconnu infecté, la quarantaine est de dix jours, et la désinfection est opérée avec la plus grande rigueur.

Dans les ports français de l'Océan et de la Manche, la quarantaine d'observation sera appliquée à tout navire venant des Indes, de l'Egypte, de Malte et de Chypre.

Tout navire infecté subira une quarantaine de sept jours ; la désinfection du navire est, dans tous les cas, obligatoire.

Le Caire, le 15 juillet 1883.

PAUL TAILLET.

AVIS

Il est donné avis au public que les trains réguliers ne vont que jusqu'à Mehallet-el-Kébir ; de cette localité part, chaque jour, un train, affecté spécialement au service de la quarantaine, qui va jusqu'au cordon entourant la ville de Damiette, en s'arrêtant, sur son parcours, aux cordons de chaque ville infectée.

Les personnes désirant se transporter ou envoyer des articles quelconques peuvent, en conséquence, le faire à destination de Mehallet-el-Kébir d'où elles pourront poursuivre leur route et expédier leurs articles par le train spécial susdit.

Les personnes et les marchandises débarquées aux cordons seront transférées dans leurs villes respectives, dans le plus bref délai possible, en se conformant aux précautions nécessaires qui ont été adoptées.

G. SARTORIUS.

REGIO CONSOLATO D'ITALIA IN CAIRO

I signori :

Boccara Cesare,
Figari Enrico,
Sandretti Celestino,
Ventura Fortunato,
Fatta Roberto,
Gasperoni Giuseppe,
Viligiardi avvocato Corrado,
Buslacchi Tommaso,
Biagiotti Adolfo,
Conti Milziade,
Bandini Antonio,
Massone Luca,
Bargigli Luigi,
Cartoni Oreste,
Sasso Alfonso,
Drosso Costantino,
Palladino Giuseppe,
Benisti Renato,
Manusardi avvocato Emilio,
Caprara Cesare,
Praga Cesare,
Galeazzi ingegnere Galeazzo,
Morpurgo Alberto,
Carli Gustavo,

vengono avvertiti, che la loro scelta a delegati sanitari italiani venne fatta ufficialmente conoscere a questo signor Prefetto di polizia, e che, al più presto possibile, verranno informati delle loro attribuzioni, e verrà loro dato un distintivo o documento per essere ovunque riconosciuti in dettaloro qualità. Il sottoscritto intanto ha l'onore di pregarli a voler considerare quest'avviso come un'autorizzazione ad esercitare se ed ove urgenza si presenti, il benemerito ufficio, che con tanta filantropica premura si compiacquero accettare.

Cairo, 16 luglio 1883.

PEROLARI MALMIGNATI.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE
Secours Mutuels et de Bienfaisance, du Caire.

Le Conseil d'administration de la Société Française de secours mutuels et de bienfaisance du Caire fait appel à tous ses membres et à tous les Français, qui voudraient bien lui prêter leur assistance pour le fonctionnement d'un comité de secours, organisé dans le but de donner promptement des soins à ceux de ses compatriotes qui pourraient être atteints par le fleau.

Le siège du comité est au bureau de la Société, où chacun est prié de se faire inscrire à partir de demain 18 courant.

Le président
H. KARCHER.

CONSULAT GÉNÉRAL D'AUTRICHE-HONGRIE

Liste des Délégués sanitaires.

S. E. Blum Pacha,
Baruch M.
Avocat Comperghi J.
Ismalum A.
Kelluer G.
Krieger A.
Morpurgo A.
Nasra J.
Pinto J.
Zariffa D.

NOUVELLES DE L'ÉPIDÉMIE

INSPECTORAT SANITAIRE DU CAIRE

Bulletin des décès de la ville du Caire, pour la journée du 17 juillet.

Gastrite	11
Bronchite	9
Convulsion	14
Coqueluche	1
Metrite	1
Marasme	5
Phtisie	6
Diphterite	1
Apoplexie	1
Hydropisie	2
Méningite	4
Fracture du crane	2
Apoplexie pulmonaire	1
Fièvre gastrique	3
Choléra	46
Diarrhée	2
Anémie	1
Siphilis	1
Perforation intestinale	1
Dysenterie	3
Angine	1
Inflammation célébrale	1
Pneumonie	3
Fièvre typhoïde	2
Asthme	1

Conseil de Santé et d'Hygiène Publique.

BULLETIN SANITAIRE

du 17 JUILLET 8 h.a. m. au 18 JUILLET même h.

Damiette	17	décès par choléra	journée.
Mansourah	41	»	»
Samanoud	13	»	
Chirbine	8	»	»
Menzaleh et environ	20	»	»
Talka	6	»	
Mit-Gamar	2	»	»
Chibin-el-Com	7	»	
Zifteh	3	»	»
Chobar-el-Kamleh	14		(près Tantah)
Ghizeh	4	»	(près le Caire)
Port-Saïd	0	»	»
Alexandrie	1	»	»
Caire	61	»	»
Mehalleh-el-Kébir	0		»

Le Caire, le 18 Juillet 1883, midi.

Le Président,
D' SALEM.

Le Caire, 18 juillet.

Une Commission composée de MM. Dacorogna bey, Abdheraman bey Kheraoui, Battaglia, du Mawon, de l'ingénieur et du médecin du quartier,

---

FEUILLETON DU BOSPHORE EGYPTIEN

8

QUENTIN DURWARD

CHAPITRE III

Le Château

(*Suite*)

Il semblait que la sombre et inhoepitalière résidence royale qui s'élevait dans le voisinage eût communiqué quelque chose de sa froide solennité et de son effrayante tristesse à un séjour naturellement destiné à être là, comme partout ailleurs, le temple de la sociabilité, de la gaieté et de la bonne chère.

Maître Pierre, sans appeler personne, ni même s'approcher de l'entrée principale, leva le loquet d'une porte latérale, et entra avec son compagnon dans une vaste salle, où un fagot flambait dans l'âtre, et où tout était préparé pour un substantiel déjuner.

— Mon compère a pensé à tout, dit le Français à l'Ecossais : vous devez avoir froid, et l'on vous a fait du feu ; vous devez avoir faim, et vous allez avoir à déjeuner tout à l'heure.

Il siffla ; l'aubergiste entra et répondit par un salut au bonjour de Maître Pierre, mais sans donner la moindre preuve de cette humeur babillarde commune aux aubergistes français de tous les temps.

— J'ai chargé un rentleman de commander à déjuener, demanda Maître Pierre ; l'a-t-il fait ?

L'aubergiste ne répondit qu'en s'inclinant, et continuant d'apporter et de mettre sur la table tout ce qui devait constituer un confortable repas, il s'abistint de dire le moindre mot pour vanter sa cuisine ; ceqendant le déjuner qu'il allait servir à ses hôtes était bien digne de tous les éloges que les hôtelliers français prodiguent ordinairement aux produits de leur art. Nos lecteurs en jugeront au chapitre suivant.

CHAPITRE IV

Le Déjeuner

Nous avons laissé notre jeune étranger plus agréablement occupé qu'il ne l'avait jamais été depuis son arrivée en France. Le déjeuner, comme nous l'avons déjà dit, était splendide. Il y avait un pâté de Périgord sur lequel un gastronome aurait voulu vivre et mourir, oubliant, comme les lotophages d'Homère, famille, patrie et relations sociales ; la croûte magnifique qui lui servait de remparts s'élevait comme les murs d'une riche métropole, emblème des richesses qu'ils sont destinés à protéger. Il y avait un ragoût exquis, agréablement relevé par cette piquante *pointe d'ail* que les Gascons aiment et que les Ecoasais ne haïssent pas. Il y avait encore un superbe jambon qui appartenait naguère à un énorme sanglier de la forêt voisine de Montrichard. Le pain (en forme de *boule*, d'où le nom français de *boulanger*) était si blanc, si bon et recouvert d'une croute si appétissante, que, sans autre assaisonnement qu'un verre d'eau, il eût fait un régal délicieux. Mais Quentin avait à boire autre chose que de l'eau ; et sur la table on voyait un de ces flacons de cuir, qu'on appelait *bottrines* et qui renfermait environ un quart d'excellent vin de Beaune. Tous ces mets délicats auraient donné de l'appetit à un mort. Quel effet ne devaient-ils pas produire sur un jeune homme de vingt ans, qui depuis deux jours — car il faut dire la xérité — n'avait guère mangé que les fruits a demi mûrs que le hasard lui avait permis de cueillir et une fort modique ration de pain d'orge ? Il se jeta d'abord sur le ragoût, et le plat fut vide en un instant ; puis, attaquant a son tour le gigantesque pâté, il ouvrit une large tranchée jusqu'au cœur de la place, et accompagnant d'une rasade chacune de ces énormes bouchées, il revint plusieurs fois à la charge, au grand étonnement de l'hôte et au grand divertissement de Maître Pierre.

Celui-ci, probablement parce qu'il se trouvait avoir fait une meilleure action qu'il ne l'avait cru d'abord, prenait un plaisir visible à voir ainsi manger le jeune Ecossais ; et quant il remarqua que son activité commençait à se ralentir, il s'efforça de l'exciter à de nouveaux exploits, en faisant apporter de pâtieseries, des *darioles* et autres friandises coupables de ranimer son appétit. Ttndis que Durward était ainsi occupé, la physionomie de Maître Pierre rayonnait d'une bonne humeur qui touchait a la bienveillance et qui différait beaucoup de l'expression sévère, caustique et mordante, qui lui était habitueile. Les gens âgés considèrent ordinajrement d'un œil sympathique les divertissements de la jeunesse, et ils aiment a la voir développer de toutes manières ses riches facultés, toutes les fois qu'une jalousie secrète ou une folle émulation ne dérange pas l'équilibre de leur esprit.

Quentin Durward, de son côté ne put s'empêcher de remarquer, tout en employant si agréablement son temps, que les traits de son amphitryon, qu'il avait d'abord trouvés si ingrats, gagnaient beaucoup à être contemplés sous l'influénce du vin de Beaune : et ce fut avec un véritrble ton de cordialité qu'il se mit à reprocher à maître Pierre de s'amuser à rire de son appétit, au lieu de lui tenir compagnie.

— Je fais pénitence, répondit celui-ci, et je ne puis rien prendre avant midi, à l'exception d'un peu de confiture et d'un verre d'eau. — Dites à la dame de là-haut, ajouta-t-il en s'adressant à l'aubergiste, de m'apporter mon déjeuner.

L'hôte quitta la chambre et Maître Pierre continua :

— Eh bien, jeune homme, vous ai-je tenu parole relativement au déjeuner que je vous avais promis ?

— C'est le meilleur repas que j'aie fait, répondit l'Ecossais, depuis que j'ai quitté Glen-Houlakin.

— Glen..... quoi ? demanda Maître Pierre ; avez-vous envie d'évoquer le diable, avec vos mots d'une toise ?

— Glen-Houlakin, répondit gaiement Durward, cela veut dire la vallée des moucherons, et c'est le nom de l'ancien domaine de ma famille. Vous pouvez rire de ce nom, si vous en avez envie, mon cher monsieur, vous en avez acheté le droit.

— Je n'avais pas la moindre intention de vous offenser, mon jeune ami ; je voulais seulement vous dire que, si le repas que vous venez de faire vous convient, les archers écossais de la garde en font chaque jour un aussi bon, sinon un meilleur.

(*A suivre.*)

s'est réunie le 18 matin à Boulacq, pour étudier la situation du quartier et fournir un rapport au Conseil de santé et d'hygiène publique sur les mesures à prendre contre l'épidémie qui sévit avec tant de vigueur dans cette partie de la ville.

—

Le gouvernement égyptien a accepté l'offre qui lui a été faite par le gouvernement anglais, de l'envoi de 12 docteurs.

Ces médecins partiront très prochainement d'Angleterre à destination d'Alexandrie.

—

Nous avions raison de mettre en doute les bruits mis en circulation sur le départ pour l'Europe du général Sir Evelyn Wood. Le commandant en chef de l'armée égyptienne est rentré au Caire, de retour de Suez.

—

S. E. Salem Pacha est allé à l'hôpital de Kasr El-Aïn; il y a réuni tous les jeunes docteurs du Caire, et leur a fait un cours de clynique sur le choléra.

L'éminent docteur a donné à ses jeunes confrères les conseils précieux de sa vieille expérience, et, après leur avoir indiqué la marche habituelle de l'épidémie, il s'est longuement étendu sur les moyens et mesures à employer pour lutter contre le fléau.

—

On annonce l'arrivée très prochaine au Caire de S. E. Chérif Pacha ; l'honorable Président du Conseil, en venant parmi nous, ne fait que continuer à montrer sa bravoure habituelle en présence de l'épidémie. Personne n'a oublié quelle fut l'attitude de Chérif Pacha en 1865, alors qu'il était régent du royaume. S. E. le Ministre des Affaires Etrangères trouvera d'ailleurs dans notre ville bon nombre de hautes personnalités égyptiennes, qui, au premier bruit de l'épidémie, se sont empressées d'accourir dans la capitale et de s'y installer.

—

Rien n'est encore absolument décidé pour la suppression des cordons sanitaires, mais nous espérons bien voir paraître demain nn décrêt qui les enlèvera.

—

Nous apprenons qu'il a été créé, au Ministère des Finances, un service spécial et gratuit de consultations et de soins pour les employés qni seraient atteints par l'épidémie cholérique.

Ce service a été confié au docteur Sonsino attaché au laboratoire Kédivial de chimie, et les conditions dans lesquelles il dolt s'effectuer ont été arrêtés hier matin entre M. le Sous-Sécrétaire d'état aux Finances et M. Albert Ismalum.

Nous sommes heureux de constater une fois de plus, dans cette circonstance, l'intelligente sollicitude de S. E. Blun Pacha pour les intérêts des fonctionnaires et employés placés sous ses ordres. Nous espérons que ce bon exemple sera suivi dans les autres administrations du gouvernement.

LES ALLEMANDS EN SUISSE

—

On lit dans la *Gazette de Lausanne* du 29 juin :

Les journaux allemands, notamment le *Frankfurter Journal*, nous donnent de curieuses indications sur la manière dont le consortium allemand s'y est pris pour fabriquer des actionnaires en vue de l'assemblée générale du Central, de lundi dernier.

Ce jour là, les banquiers de Francfort, de Berlin, Stuttgard et autres lieux sont arrivés à Bâle par un train express avec environ trois cents hommes de paille, recrutés en vue de l'assemblée.

Un banquier de Stuttgard, M. Staengeln, avait recruté un grand nombre d'individus, moyennant une prime de 100 marks, avec ordre de se présenter le lundi matin à son bureau de Bâle, où M. Staengeln a une succursale. Après l'assemblée, M. Staengeln offrit à ses hommes un dîner à Badenweiller. Le recrutement s'est fait à Bâle, notamment parmi les chanteurs de la société le *Liederkranz*: à Ulm, Strasbourg, Heilbronn, etc., M. Staengeln doit avoir dépensé pour son recrutement environ 50,000 marcs, dit le journal francfortois Les journaux financiers berlinois sont d'ailleurs très irrités de ce que leurs plans ont échoué à Bâle.

Le *Börsen-Courrier* prétend que le Conseil fédéral a invité les gouvernements des cantons à déposer leurs actions pour voter contre les Allemands.

Le même journal prétend que la direction du Central a distribué un grand nombre d'actions à ses employés pour qu'ils les représentassent à l'assemblée. Ces allégations, particulièrement en ce qui concerne le Conseil fédéral, sont évidemment sans fondement, mais il est assez curieux de voir les journaux berlinois montrer tant d'indignation quand les financiers allemands ont, de leur côté, recours aux procédés révélés par les journaux de Francfort.

Les assertions des feuilles citées par la *Gazette de Lausanne* sont confirmées en ces termes par la *Tribune de Genève* :

Un négociant nommé Staengeln, de Stuttgard, s'est servi du truc suivant pour se faire des voix hors de la dernière assemblée des actionnaires du Central à Bâle. Il a engagé samedi à Stuttgard un grand nombre de personnes, en leur remettant 100 marks à la seule condition de se rencontrer le lundi suivant au bureau de sa succursale de Bâle. Une centaine de jeunes gens ont profité de cette facilité extraordinaire: notons encore que, outre les 125 francs, ils avaient logement et nourriture gratis. Le même négociant a ainsi engagé, dans plusieurs villes d'Allemagne, 500 personnes, dont il s'est servi comme de machines à voter, leur distribuant, au moment du vote, deux ou trois actions, de manière à faire passer la liste allemande à l'assemblée des actionnaires du Central; néanmoins la liste suisse a triomphé à une très grande majorité.

L'ÉVACUATION DE L'ÉGYPTE

—

On écrit de Londres à la *Correspondance politique* :

L'apparition du choléra a remis sur le tapis la question de l'évacuation de l'Egypte. On se rappelle qu'au mois de mars lord Hartington a dû à la chambre des communes que les troupes resteraient tout au plus six mois, et qu'il a ainsi imposé silence aux radicaux qui commençaient à accuser le gouvernement de vouloir annexer l'Egypte. A cette époque les membres radicaux du gouvernement étaient persuadés de la nécessité de laisser les troupes pour maintenir l'ordre pendant la réorganisation du pays ; mais maintenant M. Chamberlain et Sir Charles Dilke sont d'avis qu'il faudrait saisir la première occasion d'évacuer le pays, et de laisser les Egyptiens se gouverner eux-mêmes comme il leur plaira. Il est donc probable que, si le ministre ne prend pas le choléra pour prétexte de retirer les troupes, il ordonnera l'évacuation pendant l'hiver prochain, quand il ne sera plus exposé aux attaques des conservateurs de la Chambre. Les idées du major Baring sur ce point commencent à trouver ici beaucoup d'appui parmi les hommes politiques, et la tendance qui l'emporte maintenant est d'employer l'influence anglaise plutôt à garantir l'inviolabilité du canal de Suez qu'à exercer une pression quelconque sur l'administration de l'Egypte en général.

QUEL EST LE COUPABLE?

—

Il y a deux ans environ, un jeune homme nommé L... quittait brusquement sa famille, partait en voyage et. après avoir épuisé le peu d'argent qu'il possédait se plaçait comme caissier dans une ville de province. Or à cette époque, un vol considérable était commis chez des commerçants du quartier et le jeune L..., désigné par ces derniers comme étant l'auteur du vol commis à leur préjudice, fut condamné par contumace à trois ans de prison. L..., revenu il y a quelques jours à Paris, se rendit chez son père qui refusa de le recevoir et lui annonça qu'il avait été condamné pour vol à trois ans de prison. L... protesta de son innocence et, sur les conseils de son frère, il se rendit chez M. Macé, chef de la sûreté auquel il affirma qu'il était victime d'une erreur. Une confrontation eut lieu entre le condamné et les plaignants. Ceux-ci reconnurent positivement L... pour le coupable, cependant le chef de la sûreté frappé de l'air de franchise de L... ne fut pas convaincu du fait et fit faire de nouvelles recherches, On ne tarda pas à découvrir un autre individu portant également le nom de L... et lui ressemblant beaucoup. Ce dernier, amené en présence des plaignants, fut à son tour formellement reconnu par eux, comme le coupable; mais comme il fournit un alibi qui parait sérieux ; ils disent de nouveau que c'est bien le jeune L... le coupable. Tous deux ont été gardés à la disposition de la justice en attendant la fin de l'instruction de cette affaire, d'autant plus importante qu'elle se rattache à toute une série de méfaits dont les auteurs sont inutilement recherchés depuis longtemps.

LE DUC DE MARLBOROUGH

—

Le duc de Marlborough, dont une dépêche a annoncé, hier, la mort subite, s'était plaint, la veille, au matin, d'une légère indisposition, qui ne causa aucune inquiétude. Il dina comme d'habitude, et lorsque son domestique le quitta, au moment de se coucher, il semblait en parfaite santé. Hier matin, le domestique, en allant le réveiller, le trouva mort au milieu de la Chambre.

Le duc de Marlborough a été Lord-président du Conseil, dans le ministère Disraëli, de Mars 1867 à décembre 1868. Il devint vice-roi d'Irlande en novembre 1876, et conserva ce poste jusqu'à la fin de l'administration de lord Beaconsfield.

UN FAIT SINGULIER

—

L'*Italie* du 2 juillet publie, sous ce titre, un article dans lequel elle constate qu'en dépit de l'abolition du cours forcé, aucune pièce d'or n'est entrée dans la circulation courante. Cela tient, suivant elle, à ce que le Trésor ne donne de l'or que lorsqu'on lui en demande, et paye toutes les dépenses de l'Etat: mandats pour fournitures et travaux, appointements des fonctionnaires, etc., seulement en billets et en monnaie divisionnaire.

« Comme cet argent est destiné à être remis presqu'immédiatement en circulation, on conçoit que ceux qui le reçoivent au Trésor n'aient aucun souci de l'échanger contre de l'or, à moins d'avoir des paiements à effectuer à l'étranger. Et encore, dans ce cas, il est probable qu'ils préfèrent acheter du papier sur les places étrangères.

« Pour peu que cela continue, l'honorable Magliani aura réalisé un tour de force encore plus remarquable qu'on ne le supposait.

«Il aura supprimé le cours forcé sans le supprimer; il aura rétabli la circulation de l'or, tout en le gardant dans ses caisses. »

UNE TRAVERSÉE HARDIE

—

La *Pall Mall Gazette* annonce que M. William Johnson, âgé de 46 ans, natif de Christiansand en Norwège, vient d'entrer dans la Tamise sur le *Neptune*, canot long de 24 pieds, avec lequel il a fait seul, en 7 jours, la traversée de la mer du Nord, de Stavanger en Angleterre. Le trajet de Drontheim jusqu'à Stavanger, le long des côtes de la Norwège, a été fait par M. Johnson dans les mêmes conditions.

LES RUTHÈNES

—

Un meeting du parti ruthène a eu lieu dimanche à Léopol. Le nombre des assistants était de six milles, dont la plupart des paysans. L'Assemblée était présidée par un ancien député à la Diète, M. Dolzzanski. Les rapporteurs étaient un ingénieur (pour les affaires économiques), un ecclésiastique (pour les affaires religieuses) et un professeur (pour les affaires secolaires et la situation politique). Toutes les résolutions préparées par le comité, qui demandent sur ces points les mêmes droits pour les Ruthènes que pour le Polonais, ont été adoptées à l'unanimité.

CHRONIQUE LOCALE

—

Nos abonnés du Caire, qui désireraient recevoir leur journal à domicile tous les soirs, sont priés de nous envoyer avant dimanche leur adresse exacte, afin de faciliter le service des porteurs.

⁂

L'horaire suivi par les employés du gouvernement varie au Caire avec chaque administration ; pendant qu'au ministère de l'Intérieur le service commence dans l'après-midi, il en est tout autrement au ministère des Finances, où le service cesse juste à l'heure où il commence à l'Intérieur.

Il est d'autres administrations qui sont moins généreuses que les ministères des Finances et de l'Interieur pour leurs employés: nous parlerons entre autres de l'Imprimerie Nationale de Boulacq, où les employés sont obligés de venir deux fois par jour à leur besogne ; par les chaleurs que nous subissons, et avec l'épidémie qui nous poursuivit, il serait juste que l'horaire fût changé pour toute la durée de la saison d'Eté. Pourquoi ne point fixer l'horaire de 7 heures du matin à midi, une heure au besoin ? cela serait plus que suffisant.

⁂

Mardi soir, à 6 heures, une rixe est survenue entre une femme arabe du nom de Zenab et un couple européen, demeurant dans une ruelle aboutissant à la rue Mohamet-Ali.

Ces individus n'avaient rien trouvé de mieux que de se canarder à coups de pierre, de terrasse à terrasse, si bien qu'en quelques minutes la ruelle fut jonchée de verres cassés, par un carreau des deux habitations n'ayant pas tenu devant l'abondance des projectiles.

La lutte cessa à l'arrivée du délégué de la Préfecture, qui fit aussitôt enfoncer la porte de la maison occupée par la femme arabe, et qui envoya quérir un janissaire du Consulat dont relève le couple Européen, afin de pouvoir pénétrer dans cette autre maison.

Dans l'intervalle ; deux des 16 se présentèrent comme Agents de Police anglais et, sans tenir compte de la présence du délégué Européen, verbalisèrent à leur tour et se mirent en devoir, quoique à regret, d'aller chercher l'autorité consulaire. Malheureusement pour eux, ils se trompèrent de Consulat, et au lieu de se faire accompagner d'un janissaire, ils revinrent avec un employé du Consulat d'Allemagne. Ils arrivèrent bien entendu quand les arrestations avaient opérées, mais voulant en avoir le bénéfice, ils tentèrent de se faire remettre les prisonniers. On leur fit poliment comprendre qu'ils n'étaient que des brouillons propres à faire naître les conflits plutôt qu'a les éviter.

⁂

Ce qui précède, nous inspire la réflexion suivante : Comment se fait-il que les 16 agents secrets anglais entretenus par le gouvernement égyptien, au lieu de se mettre à la disposition de la Police égyptienne lorsqu'éclate une barouffe, rixe, dispute etc, se considèrent comme des

agents à part et ne se croient pas soumis à l'autorité des délégués. Ces messieurs qui se figurent être aux Indes, ont des allures beaucoup trop turbulentes, pour ne point dire brutales, surtout lorsqu'il s'agit de délits commis par des Européens.

Quelque jour un délégué dont ils entraveront le service, trompé par leur costume civil. refusera de les reconnaître comme agents et les fera conduire bel et bien au poste.

***

Ceci nous porte à réclamer que les 16 soient sass retard équipés avec numéro au collet, comme les camarades égyptiens et européens.

C'est d'autant plus nécessaire qu'on nous affirme que le quartier de la place aux poissons est depuis quelque temps exploité par des individus qui se disent agents de police anglais et qui en profitent pour se faire accorder des faveurs qui généralement ne sont jamais gratuites.

Pour qu'il n'y ait aucun malentendu, ni aucune méprise, que l'on donne bien vite aux 16 un équipement, il n'en manque pas à la caserne de Boulacq.

***

Un de nos abonnés nous écrit pour se plaindre de ce que,depuis 11 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir, les portiques de la maison Matatia deviennent impraticables à cause de la grande quantié d'Arabes qui y sont couchés.

Nous avons souvent remarqué cet inconvénient et nous le signalons à qui de droit,pour qu'on le fasse cesser.

Le même correspondant signale la conduite de ces mêmes barbarins ou arabes qui, s'ils entravent pendant le jour la circulation sur la voie publique, passent toute la nuit dans les sordides cafés arabes à fumer le *hachich* et boire la *bouza*.

Il serait juste que la Préfecture de police fit fermer tous ces établissements au plus tard à onze heures du soir.

***

Mardi soir, suivant les instructions données par la Préfecture de police, le capitaine Gulielmi a fait procéder à la démolition des cafés arabes qui se trouvent entre les magasins Ciccolani et la Taverne Gérard ; toutes les boiseries ont été séance tenante livrées aux flammes.

Commencée à 10 heures du soir l'opération à été terminée sans incident, ni accident vers 2 heures du matin.

***

Le brave docteur Tournès qui, lors de l'épidémie cholériques de 1865 se conduisit avant tant de dévouement et de courage pour secourir ses semblables, à la première nouvelle de l'apparition du choléra au Caire nous a adressé la dépêche suivante.

« Si présence Caire utile aux Fran-
« çais et à tous indistinctement, suis
« prêt comme en 1865 — Tournès.

Nous répondons à notre généreux compatriote : « nous n'hésiterons pas,
« à avoir recours à vous, si le danger
« devient sérieux. »

Un moment il fut question d'entourer Boulacq d'un cordon sanitaire, il y a de cela, trois jours ; un des rédacteurs de notre journal écrivit aussitôt à M. Mourès, directeur technique de l'Imprimerie Nationale, pour l'informer de la chose et l'engager à transférer son domicile sur un autre point de la ville. Nous transcrivons ci-dessous, sans commentaires,le réponse faite par M. Mourès.

« Cher Monsieur.

« Merci pour votre amical avis. De-
« puis quelques heures j'étais au
« courant de la situation.

« Le devoir du Capitaine est de ne
« pas abandonner sa compagnie,
« surtout en face de l'ennemi.

« Donc je reste — Tout à vous,

« A. Mourès »

Le 14 Juillet à Port-Said.

Correspondance.

Il y a un an, à pareil jour, la colonie Française de Port-Saïd était réunie au Consulat de France, heureuse de montrer à la mère Patrie les sentiments patriotique qui animent les citoyens français, et d'exprimer leur inaltérable amour pour le pays dont le cœur de ses enfants bat à l'unisson pour la grandeur de la République.

Cette année là, la Colonie Française des deux capitales de l'Egypte et des villes de l'intérieur s'étaient donné rendez-vous à Port-Saïd, seul point de l'Isthme où aucune crainte des dangers que la révolte militaire avait déchaînés, laissait libre et neutre dans cette période, où tant de familles ont vu leur situation ruinée, et leurs espérances envolées.

Quoique ce pays hospitalier, que nous considérons comme une seconde patrie, soit accablé, et, malgré que beaucoup d'Européens aient perdu l'espoir de la voir se relever, la colonie française de notre ville a voulu montrer qu'elle a confiance dans les destinées de l'Egypte, et, malgré l'occupation étrangère et le choléra déclaré dans diverses localités, a fêté grandiosement l'anniversaire du 14 juillet 1789, date à jamais mémorable où la liberté a commencé a poindre à l'horizon, éclairant de ses rayons lumineux le monde entier. Dès huit heures du matin, les drapeaux de toutes les puissances représentées à Port-Saïd étaient hissés aux mats Consulaires, en hommage de la grande fête nationale ; instantanément la ville entière s'est trouvée pavoisée, toutes les rues de Port-Saïd offraient à l'œil réjoui un splendide coup d'œil, le drapeau Français flottant partout, sur les portes des magasins, sur les vérandahs et sur les toits des maisons ; le concours sympathique des colonies étrangères ne nous a point fait défaut; chacun a voulu contribuer de son mieux à la célébration du grand anniversaire de la fête de la France, et les drapeaux de toutes les nations flottant à côté du pavillon tricolore et dont presqué toutes les rues étaient pavoisées, donnaient à la ville un air de gaieté extraordinaire, bien fait pour nous enorgueillir d'appartenir à la nation qui sait inspirer par ses principes immortels une si sympathique fraternité.

Les désastres de l'année dernière, l'occupation étrangère, le choléra, tout a disparu momentanément devant la pensée de fêter gaiment notre grand anniversaire; et cette courageuse initiative a rendu la confiance générale, et nous a valu le plus sympatique concours par la présence de tous à la manifestation de la fête française.

Nous signalons ici une lacune dans cette unanimité de la fête de notre pays ; le stationnaire égyptien *Sacca* n'était point pavoisé ; nous voulons croire à un oubli involontaire de la part du commandant Privileggio, dont les sentiments ne nous sont pas inconnus.

La frégate anglaise *Iris* ancrée dans le port n'a pas cru non plus devoir coopérer à cette fête de Port-Saïd, et s'est dispensée de pavoiser; on a sans doute voulu user du droit qui dérive de l'absence d'un navire Français ici.

A dix heures, M. A. Dobignie, Consul de France, a reçu la Colonie : tous les Français résidants à Port-Saïd se sont rendus à cette patriotique invitation, et ont exprimé au représentant de la patrie les sentiments patriotiques qui animent indistinctement tous les fils de la France à l'étranger, en remerciant M. Dobignie de son attitude ferme dans les événements de l'année dernière, ainsi que dans les cruelles épreuves que nous traversons, la Colonie pleine de confiance dans son consul, dont elle apprécie les hauts mérites, a tenu à lui prouver combien elle était heureuse de se trouver réunie, dans une commune pensée de sentiments patriotiques, le jour de la fête nationale.

Mr. Dobignie a répondu qu'il était heureux de constater le calme qu'à su conserver la Colonie française dans la panique qui a troublé le pays l'année dernière, que personne ici n'a quitté le pays, en ajoutant:
« permettez-moi de vous adresser mes
« éloges pour la manière digne,courageuse,
« et l'attitude que vous avez conserver au
« milieu de la panique générale; je ne sache
« pas qu'un seul Français ait quitté le pays
« et je suis persuadé que si des événements
« plus graves se présentaient, chacun de
« nous saurait faire son devoir et resterait
« à un poste périlleux en se rendant utile à
« tous. »

Mr. Dobignie a porté alors un toast à Mr. Grévy, et, dans un patriotique sentiment d'amour national, comme un seul homme, toute la réunion s'est mise à l'unisson et a crié : Vive Mr. Grévy !

Deux toasts successifs ont été portés à la République par le consul, et nous avons pu nous croire un instant chez nous en France, lorsque dans un moment de vivacité nationale, nous avons accompagné notre consul dans son cri sublime de: « Vive la République! »

Tout le monde est sorti satisfait d'une pareille réception, et nous n'avons qu'à nous louer de l'accueil chaleureux fait à notre manifestation nationale.

La ville était en fête, la gaîété régnait partout, et nul étranger n'aurait pu se douter des inquiétudes éprouvées, en voyant l'animation extraordinaire et le contentement de tous.

Plusieurs banquets ont été donnés, dans plusieurs endroits de la ville, nous citerons l'hôtel de France et du Louvre, l'hôtel International, et, sur la Côte Asie, chez Beruquet,sans compter une multitude d'autres banquets privés, où la plus grande gaîété a toujours régné; on a fêté partout avec dignité; on a décoiffé plus d'une bouteille de Bordeaux, de Bourgogne et de Champagne, et la ville: étonnée se sentait revivre au milieu des cris mille fois répétés de : Vive la république !

Le soire toute la ville était brillamment illuminée.

Nous citerous le palais consulaire, dont la coquette façade était resplendissante de feux.

Les bureaux de la maison Bagin, illuminée au gaz.

Le Crédit Lyonnais, au commencement de la rue du Commerce, dont les deux façades illuminées faisaient un excellent effet.

Le palais des Messageries, sur le qua illuminé avec beaucoup de goût.

Le Café Oriental, le Café Paradis et l'Hôtel des Messageries, également situés sur le quai, ne laissaient rien à désirer.

Dans la rue du Commerce la façade du magasin de Simon Artz était illuminée avec goût, et de temps en temps des fusées d'artifice et des feux de Bengale venaient ajouter au brillant de l'illumination.

L'administration du Domaine était très bien, et la maison Lassiat égayait surtout par son jardin parsemé de lanternes vénitiennes d'un très bel effet.

Sur la place de Lesseps nous avons remarqué la pharmacie Perrin, la maison Bancel, la meison du docteur Cuppa, dont les lumières étaient disposées avec goût.

La Popotte des employés de la Compagnie se distinguait surtout par l'excellente disposition des couleurs nationales se mêlant avantageusement aux effets des lumières

L'Imprimerie Française et le logement habité par M. Jouffret, secrétaire européen au gouvernorat, étaient resplendissants de lumière M. Jou nous auffreta entre gratifié de fusées de feux d'artifice.

Les maisons Lombard, Darben et Guillemine sont à citer.

L'Hôtel International mérite vraiment des louanges; sa façade à trois étages était bien pavoisée, et les couleurs nationales, n'étaient point épargnées sur les balcons.

L'hôtel de France et du Louvre s'est surpassé; brillante illumination sur toute sa façade, et bien pavoisée.

Nous n'en finirions plus si nous devions nous occuper de toutes les maisons illuminées; c'était vraiment beau de voir la manifestation générale à laquelle nous avons assisté.

Une Commission avait été nommée le 18 juin par la colonie, réunie à l'hôtel de France, pour organiser une fête vénitienne dans le port.

Cette Commission était composée de M. Savon, de la Maison Bazin, Blanc, directeur des Messageries, Trost, directeur du Crédit Lyonnais, Savignac, Lassiat et Hermann, de la Compagnie du Canal, Isnard, entrepreneur.

J'ai tenu à vous donner tous ces noms, parce que ces Messieurs ont fait de véritables miracles.

La fête organisée dans le port avait attiré sur le quai tout Port-Said. Européens et Arabes, personne n'a voulu se priver du spectacle grandiose que nous offrait la fête vénitienne organisée au nom de la Colonie française.

Un chaland immense avait été transformé en palais d'une hauteur de près de 10 mètres, et dont toutes les façades étaient brillamment illuminées, à l'intérieur duquel une musique, jouant la Marseillaise.

Le chaland était suivi par cinq grands navires arabes illuminés à une hauteur immense, et cette petite flotte était suivie par une douzaine de barques bien éclairées et toutes bariolées de feux de diverses couleurs, faisant une ligne de plus de 200 mètres de feux, cette escadre était remorquée par un vapeur parsemé de lumières. et faisait un effet vraiment splendide

La promenade dans le port a duré plus de deux heures, et lorsque cette escadre de feu passait devant le chantier Dussaud, des feux de Bengale venaient donner une nouvelle clarté à cet amas de lumière.

En passant devant un bateau hollandais ancré à l'entrée du port, la flotille a été accueillie avec enthousiasme par les passagers et l'équipage de ce navire, au cri de: Vive la France! pendant que le pont du steamer était éclairé *a giorno* aux flammes de Bengale, et que, sur le chaland. la musique jouait avec entraîne la Marseillaise.

Devant le *Sacca*, ancré à côté, la réception a été bonne, et nous devons à la vérité de dire que les feux de Bengale n'ont pas été épargnés à bord de ce stationnaire, pendant que la musique militaire jouait la Marseillaise, et qu'à bord du chaland entouré de feu on exécutait l'hymne khédivial.

Le consul de France et le gouverneur de Port-Said ont tout le temps suivi la promenade en mer à bord d'un canot à vapeur mis à leur disposition par la maison Bazin.

La musique militaire circulait en ville en jouant tout le temps, et s'est rendue plusieurs fois devant le palais consulaire pour y exécuter notre chant national, la Marseillaise.

Je signalerai aussi l'arrivée du transport français *La Saône*, arrivé au coucher du soleil, et qui n'a pu malheureusement pas prendre une grande part à la réjouissance publique, puisqu'il n'a pas communiqué avec la ville; seulement ses feux d'artifice ont fait chorus avec l'illumination générale, et la population de Port-Said gardera longtemps le souvenir d'une fête si bien réussie.

Un immense banquet a cloturé la soirée patriotique et charmante, que les organisateurs de la fête nationale ont su nous procurer.

LA GALANTERIE ALLEMANDE

On sait que les témoins, en matière correctionnelle ou criminelle, répondent, avant de prêter serment aux questions qui leur sont posées sur leurs nom, prénoms, profession et âge : satisfaire aux demandes du président sur ce dernier point est quelquefois embarrassant pour les femmes, qui se tirent de ce mauvais pas en répondant d'une façon à peu près inintelligible, ou même en altérant sciemment la vérité. La chose n'est point, en France, de conséquence, et, le plus souvent, les magistrats, quelque invraisemblable que leur paraisse la déclaration du témoin cité devant eux, n'ont garde d'insister.

Il n'en est pas de même en Allemagne, paraît-il: une dame qui avait dix lustres accomplis vient d'être poursuivie pour faux serment à Berlin parceque, déposant dans un procès, elle avait déclaré n'avoir que vingt-six ans.

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE VIENNE

Les étudiants de l'Université et de l'école polytechnique tchèques à Prague ont adressé, au recteur de l'Université de Vienne,une adresse de remerciments, écrite en tchèques et en français, dans laquelle ils déclarent que ce recteur, en défendant la cause tchèque dans la diète de la Basse-Autriche, a donné l'exemple de l'impartialité et de la justice.

DÉPÊCHES HAVAS

Paris, le 18 juillet.

Hier, Lord Granville, devant la Chambre des Lords, a nettement reconnu les droits de la Compagnie du Canal de Suez,

DERNIERE HEURE

Nous donnons comme officielle la nouvelle suivante :

Par décision de l'autorité supérieure, les communications entre le Caire et Alexandrie sont interrompues. La gare d'arrêt est Damanhour.

CRÉDIT FONCIER ÉGYPTIEN

SOCIÉTÉ ANONYME

Au Capital de francs 80,000,000

Siège Social au Caire.

Prêts hypothécaires à long terme, remboursables par annuités calculées de manière à amortir la Dette en 10 ans au moins, 50 ans au plus.

Prêts hypothécaires à court terme, remboursables avec ou sans amortissement.

Ouvertures de Crédit sur hypothèque.

Prêts sur nantissement.

Dépôts de fonds en compte-courant

Dépôts de valeurs sans frais.

MAISON FONDÉE EN 1865.

G. Süssmann.

LUNETTERIE

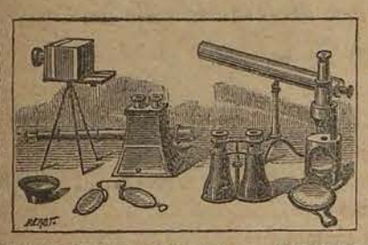

OPTIQUE

FOURNISSEUR de LL. AA. les PRINCESSES

DE LA

FAMILLE KHÉDIVIALE

LE CAIRE — RUE MOUSKY

Lunettes et Pince-nez, Or, Argent, Nickel, Ecaille et buffle, Verres, Etuis, Jumelles, Longues-vues, Microscopes, Loupes, Niveaux, Boussoles, Baromètres, Thermomètres, Aréomètres, Hygromètres, Instruments de précision d'Electricité de Mathématiques, de Physique d'Arpentage et de Nivellement.

Réparations dans les 24 heures.

On se charge de l'expédition par poste de toute commande.

D. N. 202

BOULANGERIE KHÉDIVIALE

G. GARUCKO ET ECONOMO

FOURNISSEURS DE S. A. LE PRINCE HASSAN PACHA

Tous les jours,

Pain Français, Allemand, Anglais et Grec.

PAIN AU LAIT

ET

BISCUIT POUR CAFÉ ET THÉ

à côté de M. Parvis, à l'arbre, entrée par la rue du Mouski.

D. 207.

BRASSERIE A.-BOHR

AU CAIRE

BIÈRE DE BAVIÈRE

BRASSERIE PAPPENHEIM

près **Munich**

à 60 fr. la Caisse de 50 Bouteilles.

AGENCE GÉNÉRALE

FINANCIÈRE, COMMERCIALE ET IMMOBILIÈRE

PALAIS MATATIA, (CAIRE)

L'Agence a pour but de traiter promptement et avantageusement toutes les affaires que ses clients lui confient.

Les Bureaux sont ouverts de 8 heures du matin à 7 heures du soir.

Elle s'occupe des : **Opérations** de **Bourse, Avances** sur toutes **Valeurs, Achats** et **Ventes** de **Marchandises, Ventes** et **Locations** d'**Immeubles.**

Toute personne ayant besoin de **Renseignements** peut se les procurer **gratuitement** à l'Agence ; à cet effet elle a établi une **salle spéciale**, où l'on trouvera des **Tableaux-Affiches** donnant toutes les **informations** sur **ses services**, les **arrivées** et **départs** des **vapeurs**, en plus, elle tient à la disposition du public de nombreux **Journaux**, tant de l'**Egypte**, que de l'**Etranger** en diverses **langues**, ainsi que les **télégrammes**.

N. B. Suivant traité, les **annonces commerciales** pour le **Journal Le Bosphore Egyptien** sont reçues par l'**Agence**.

JEAN MALEK

Maison Fondée en 1866.

FACTEUR, ACCORDEUR de PIANOS

ÉCHANGE et RÉPARATIONS

VENTE, ACHAT ET LOCATION

DE PIANOS

Esbékieh, route N° 56 — Caire.

D. 250

ANTONIO VERONESI

Maison fondée en 1853

Dépôt d'horlogerie, bijouterie et joaillerie

Avec atelier annexé pour réparations de montres et tout travail d'orfèvrerie et joaillerie.

Mouski, au commencement de la rue neuve.

CHEMINS DE FER EGYPTIENS

SERVICE D'ETÉ

ALLER		N° OMNIBUS 1. 2. 3.	SEMI-DIRECT 1. 2. 3.	OMNIBUS 1. 2. 3.	EXPRESS 1. 2.	OMNIBUS 1. 2. 3.
		matin.	matin.	soir.	soir.	soir.
Le Caire	D.	7. 30	9. 15	2. 45	6. —	10. —
Kafr-Zayat	A.	10. 22	11. 40	5. 37	8. —	1. 14
	D.	10. 42	11. 55	5. 57	8. 20	1. 29
Alexandrie	A.	1. 30	2. 40	8. 45	10. 50	5. 15
RETOUR		matin.	matin.	soir.	soir.	soir.
Alexandrie	D.	6. 30	8. 30	2. 30	6. —	10. 30
						matin.
Kafr-Zayat	A.	9. 20	11. 10	5. 18	8. 30	2. 05
	D.	9. 40	11. 25	5. 38	8. 50	2. 20
		soir.	soir			
Le Caire	A.	12. 30	1. 50	8. 30	10. 50	5. 20

Ligne de Suez.

ALLER		OMNIBUS 1. 2. 3. classe	entre BENHA et ZAGAZIG MIXTE 2. classe.	entre BENHA et ZAGAZIG MIXTE 1. et 2. classe.
		matin.	soir.	soir.
Alexandrie	D	6. 30		
		8. 30	10. 30	6. —
Le Caire	D.	11. 30	7. 30	6. —
		soir.	matin.	
Benha	D.	1. —	9. 30	10. 15
Zagazig	A.	1. 55	10. 54	»
	D.	2. 15	»	»
Ismaïlia	A.	4. 16	»	»
	D.	4. 26	»	»
Suez	A.	6. 45	»	»
RETOUR		OMNIBUS 1. 2. et 3. classe.	entre ZAGAZIG et BENHA MIXTE 2. classe.	entre ZAGAZIG et BENHA MIXTE 1. et 2. classe.
		matin.	matin.	soir.
Suez	D.	9. 15		
Ismailia	A	11. 35		
	D.	11. 45		
		soir.		
Zagazig	A.	2. 05	6. 45	5. —
	D.	2. 25		
Benha	A.	3. 20	8. 15	6. 25
			soir.	
Le Caire	A.	4. 45	12. 30	8. 30 / 10. 50
Alexandrie		8. 45	1. 30	10. 50
Mansourah	A.	5. 45	»	»

HENRY Wm NESFIELD

MAISON MATATIA,

LE CAIRE.

AGENT POUR

BRITISH ELECTRIC LIGHT COMPANY,
SOCIÉTÉ DU DELTA DU NIL,
EDWARD EASTON Esq.,
F. V. NICHOLLS & Co.
BELFAST ROPE WORK Co., Limited. 2481

AVIS

Durant mon sejour en Angleterre M.S.Juppa agira comme mon Agent pour représenter les differentes Compagnies et personnes dont je suis l'Agent au Caire. M Juppa est mon fondé de pouvoir suivant procuration enregistré et continuera les Affaires commes par le passé.

HENRY W. NESFIELD.

Caire, 14 Juillet 1883.

RESTAURANT-CLUB

AVIS

P. Sudreau a l'honneur d'informer sa clientèle que le **Restaurant-Club** sera fermé au Public pendant la Saison d'Eté et que la Réouverture aura lieu le 1er octobre prochain.

Malgré cette fermeture il se tient entièrement à la disposition du Public et se chargera des *Repas sur commandes* comme par le passé.

P. SUDREAU.

ADMINISTRATION DES PAQUEBOTS-POSTE KHÉDIVIÉ

SERVICE ACCÉLÉRÉ ENTRE:

ALEXANDRIE ET CONSTANTINOPLE

Voie du Pirée et Smyrne en 4 jours 1/2.
Ligne directe entre Alexandrie et Athènes, 2 jours.

Départ d'Alexandrie pour Constantinople chaque Mercredi à 10 h. a. m. avec escale au Pirée, à Smyrne, à Mételin et aux Dardanelles. La nourriture est comprise dans le prix de passage de 1re et 2me classe. Une réduction de 15 0/0 est accordée pour les billets de famille, de trois personnes au moins aller et retour ; pour les billets simples aller et retour, la remise est de 10 0/0.

Service de table de 1er ordre.

Les Paquebots employés pour cette ligne possèdent les aménagements et tout le confort désirables pour Messieurs les passagers. Un docteur et une femme de chambre sont attachés au service de chaque Paquebot.

S'adresser pour passages, groups et marchandises à l'Agence située à la Marine.

Les Paquebots-Poste Khédivié, dans la mer Rouge, quittent Suez chaque Vendredi à 10 h. du matin, après l'arrivée de la malle de Brindisi, pour Djedda et Souakin, et le Vendredi de chaque 15 jours pour Massawa, Hodeida, Aden, Tadjura, Zeila et Berbera.

D. 206.

IMPRIMERIE FRANCO-EGYPTIENNE J. SERRIÈRE

Rue de l'Ancien Tribunal, au Caire

SPÉCIALITÉ D'IMPRIMÉS POUR ADMINISTRATIONS

FOURNISSEUR DE LA COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL MARITIME DE SUEZ

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES -- LITHOGRAPHIE, TYPOGRAPHIE

GRAND CHOIX DE CARACTÈRES ENTIEREMENT NEUFS, FRANÇAIS, GRECS ET ARABES

AFFICHES DE TOUTES GRANDEURS

ATELIERS DE RELIURE -- FABRIQUE DE REGISTRES -- PAPETERIE

CÉLÉRITÉ DANS L'EXÉCUTION DES COMMANDES

TRÈS-PROCHAINEMENT,

Réouverture des Ateliers de Port-Saïd

Rue du Cercle, derrière le Consulat de S. M. Britannique